

REBOND (S)...





Après la divulgation des résultats de l'audit de la ville et de l'agglomération, par le ***maire de Chartres et président de l'Agglomération*** MédiaChartres tient à apporter des précisions.

<https://www.le28.tv/actualite/chartres-plus-d-un-demi-millia rd-de-dettes-et-15-millions-d-interets-par-an>





MédiaChartres comme l'association **Anticor** ont été '**blacklistés**' » par l'ancien maire et trainés en justice pour avoir de longue date dénoncé (preuves à l'appui) les incalculables dysfonctionnements et abus de tout ordre, **concernant d'innombrables**

secteurs : les « **supers** » chantiers et appels d'offres, les « **collusions** » entre dépenses publiques et privées, l'utilisation sans limite des avantages de la fonction (cartes de crédits/véhicules/prêts personnels/achats sur les comptes publics/indemnités de fonction/procédures judiciaires financées par les indemnités fonctionnelles/les « ententes particulières avec certains promoteurs indéliçats/achats de biens immobiliers et travaux , (cette liste est loin d'être exhaustive) [...]

EXEMPLE

: <https://mediachartres.fr/2021/04/28/un-achat-pour-la-collectivite-vraiment-2/>



Des « **exactions répréhensibles** » et rendues possibles grâce à certaines complicités, notamment de membres de l'institution judiciaire : police/politique/maillons de la magistrature/institutions diverses.

City^{Holding}
Company



Les dettes dévoilées dernièrement (145 M€), ne représenteraient que la partie visible, car le mal serait plus insidieux et profond d'après nos sources. L'énorme toile que représentent les différentes « **filiales** » de la ville et de l'agglo se compte par dizaines et est impressionnante... Un moyen très efficace pour faire naviguer les « **dossiers** » et « **flux financiers** » en toute discrétion et à l'abri des curieux !

Informations publiques :

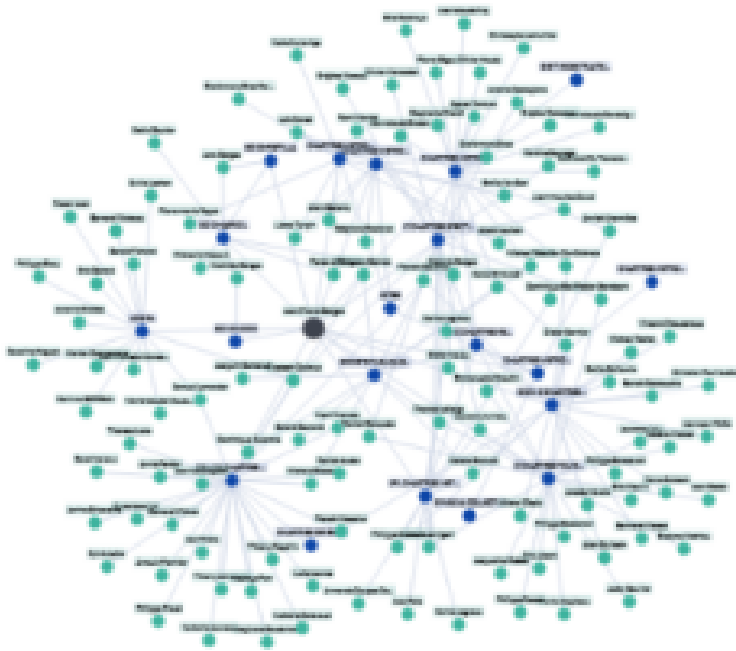
<https://www.contract-factory.com/personnalites/jean>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Gorges

<https://www.contract-factory.com/infosocietes/sci-chabriol-519120638>

Note : Cette entreprise n'est pas encore inscrite sur une plateforme de facturation électronique, depuis le 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises doivent pouvoir recevoir leurs factures au format électronique par une plateforme agréée !

Cartographie de Jean-Pierre Gorges



<https://www.senat.fr/leg/exposes-des-motifs/ppl25-399-expose.html>



- (extrait) – *Mettant fin au conflit d'intérêts « public-public », cette loi réduit par conséquent les*

obligations pour ces élus de se déplacer lorsqu'ils siègent dans leur assemblée délibérante lorsque la délibération concerne l'organisme satellite.

Le II de l'article L. 1111-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), article général qui s'applique aux satellites des collectivités, a donc été modifié pour prévoir une obligation de déport uniquement sur les délibérations qui accordent un contrat de la commande publique à l'organisme concerné. Il n'est donc plus nécessaire de se déplacer pour des délibérations relatives à l'attribution d'aides, de subventions, de prêts, de garanties ou pour une nomination par exemple, sauf dans le cas où l'élu perçoit une rémunération ou un avantage particulier au sein de cet organisme. (CQFD)



Seul bémol dans ce système, c'était sans compter sur la perspicacité des enquêteurs qui instruisent les différents

dossiers et les ramifications liées directement ou indirectement aux « **affaires** » de l'ancienne municipalité, de certains vice-présidents de l'agglo (toujours en poste pour quelques-uns), les articles de [MédiaChartres](#) n'ont pas échappé à leur sagacité, *le moment est-il venu de rétablir les vérités ?*

Les archives et dossiers de [MédiaChartres](#) et de l'ex-référent 28 d'[Anticor](#) (qui clame toujours son innocence et assure pouvoir prouver de façon irréfutable le complot) ont mis archives et documents en commun, ce qui intéresse les enquêteurs et les Juges afin de déterminer les différentes implications . Sans trahir les secrets des instructions, manifestement **les experts financiers** semblent se focaliser en priorité sur les investissements immobiliers : les apports (origines)/les cautionnements/prêts divers/les financements des travaux (et par qui ?). Cela irait d'un gîte rural à des maisons rue Daniel Boutet, Gabriel Péri, Chanzy, plus récemment Place Billard (et quelques autres...).



Sans oublier, le financement d'un livre, et l'ambition de devenir le « **Président** » des Français « républicain indépendant » (comment financer un tel montant), **des économies peut-être ?**

INFO : Coût d'une campagne présidentielle en France

- En 2027, un candidat à la présidentielle peut dépenser au maximum environ 16,8 M€ au premier tour et 22,5 M€ au second tour, mais l'État rembourse une partie importante de ces frais

si le seuil de 5 % des suffrages est franchi



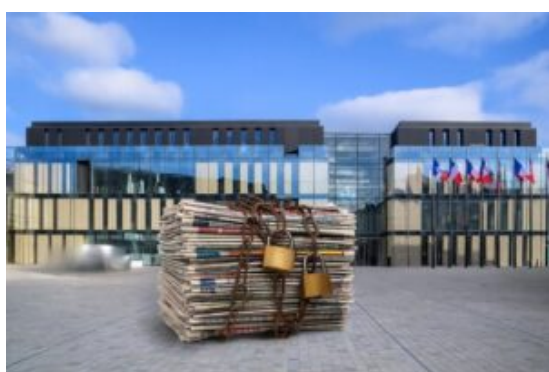
www.elyseescope.com+1.

les affaires

Il semble que cette fois, il sera difficile d'échapper à la justice (affaire dépaylée), sans l'aide des précieux « **amis** » et du concours financier de la ville (contribuables) et pas d'aide juridictionnelle possible au regard des déclarations fiscales.

Les révélations de **MédiaChartres** et de l'ex-**Anticor** risquent d'inquiéter bon nombre de personnalités : du bâtiment et ses extensions, de la finance, de membres de la magistrature et

ex, de la restauration haut de gamme (pour ses largesses et accueil « **très** » particulier de **V.I.P**) en remerciement de « **services rendus** », de privilèges accordés à des ex-élus (es), de certains commerçants (droit de terrasses et divers), des maires de communes (cumulant les mandats) et ayant bénéficié de grosses subventions « **particulières** » en échange de faire uniquement appel aux maîtres d'oeuvre et entreprises « référencés et imposés » par **Chartres** et l'**agglo** pour réaliser les travaux, ce qui explique de voir toujours les mêmes.



Les rétrocessions et avantages divers [...], étant partagés entre le « **tuteur** » et « **l'exécutant** », ce qui tend à expliquer la multiplication des immenses chantiers dans l'**agglomération Chartreuse**. Les résultats des investigations financières nous apporteront en temps voulu toutes les réponses.

Le nouveau **maire de Chartres** et **président de l'Agglomération** aurait gagné du temps en respectant l'engagement qu'il avait pris (avant son élection et réitéré à plusieurs reprises après) de rencontrer **MédiaChartres**.

Dans un contexte social national « **morose** » **Chartres** et son **agglomération** ne font pas exception à la règle. Espérons pour tous que la justice fera son travail sans faillir jusqu'au bout, et que les protagonistes seront jugés à la hauteur des faits... **et pour l'exemple**.

ENQUÊTE EXCLUSIVE



Difficile

d'attendre.

Karine Relin, Yves Dubois

Bon à Savoir!

LE PLUS : Vous avez des informations, vous souhaitez témoigner... Contacter nous :

<https://mediachartres.fr/pour-nous-contacter/>